



comment protéger nos biens

Par juma, le 24/04/2012 à 18:24

Bonjour, mon mari à une entreprise individuelle(artisan), moi je suis conjointe collaboratrice dans l'entreprise à plein temps.

Nous avons aussi une SCI(plusieurs logements)dont notre résidence principale(versement d'un loyer à la SCI)et un atelier pour l'entreprise(l'EI verse un loyer à la SCI).

Nous nous lançons dans un nouveaux projet, nous sommes sur le point d'acheter une maison constituée de 2 appartements T2 qu'on louerai à l'année et d'un appartement T6 qu'onlouerai en saisonnier car proximité mer.

COMMENT PEUT-ON PROTEGER NOS BIENS SI

-la SCI ne peut plus rembourser les crédits

ou si -nous pouvons plus rembourser le crédit du dernier projet

ou si -l'entreprise va mal

voila les seules idées que j'ai:

-déclaration d'insaisissabilité pour les biens personnels

-modifier l'EI en EIRL ou en société

ET POUR LA SCI ?

merci pour vos réponses